

Ressortissant Etat-Tiers arrivant d'un autre canton ou de l'étranger

Documents de base à fournir :

- Passeport valable, y.c visa
- 1 photo
- Bail à loyer – attestation du logeur – acte d'achat/extrait du registre foncier
- Emolument à payer lors de votre annonce d'arrivée (Cash, V/Pay, Maestro, PostCard)

Activité salariée

- Formulaire 1350
- Copie du contrat de travail
- Curriculum vitae
- Copie des diplômes
- Lettre de motivation de l'employeur avec preuves de recherches sur le marché

Regroupement familial auprès d'un ressortissant suisse

Regroupement auprès du conjoint:

- Acte de mariage/partenariat ou certificat de famille
- Lettre explicative si le délai du regroupement familial dépasse 5 ans

Regroupement auprès des parents :

- Acte de naissance
- Lettre explicative si le délai du regroupement familial dépasse 12 mois pour les enfants de plus de 12 ans ou de 5 ans pour les autres
- Justificatifs démontrant vos propres moyens financiers pour les enfants de plus de 21 ans

Si enfant né d'un précédent mariage ou hors mariage :

- Document officiel, légalisé, attestant la garde de l'autorité parentale
- Accord écrit, légalisé du parent restant à l'étranger autorisant l'enfant à accompagner l'autre parent en Suisse
- Accord écrit du conjoint du parent pour la prise en charge sous son toit de/des enfant(s) concerné(s)
- Si un ou plusieurs enfant(s) mineur(s) ne sont pas compris dans la demande : lettre expliquant les motifs pour laquelle l'unité familiale n'est pas recomposée dans sa totalité et intentions d'avenir quand à/aux enfant(s) mineur(s) demeurant à l'étranger

Regroupement avec les ascendants :

- Lettre explicative si le délai du regroupement familial dépasse 5 ans
- Justificatifs démontrant vos propres moyens financiers, cas échéant attestation de prise en charge (*formulaire disponible sur notre site internet*)
- Preuve du lien familial

Regroupement familial auprès d'un ressortissant étranger d'un permis L, B, C

Regroupement auprès du conjoint:

- Acte de mariage/partenariat ou certificat de famille
- Lettre explicative si le délai du regroupement familial dépasse 5 ans
- Justificatifs démontrant vos propres moyens financiers
- Certificat ou diplôme émanant d'un organisme accrédité attestant du niveau A1 en français, cas échéant remise du courrier « recommandation en matière d'intégration »

Si prise d'emploi des membres de la famille d'un permis L :

- Formule de prise d'emploi ou contrat de travail ou lettre d'engagement

Regroupement auprès des parents :

- Acte de naissance
- Lettre explicative si le délai du regroupement familial dépasse 12 mois pour les enfants de plus de 12 ans et 18 ans ou de 5 ans pour les autres
- Justificatifs démontrant vos propres moyens financiers
- Copie du bail à loyer

Si enfant né d'un précédent mariage ou hors mariage :

- Document officiel, légalisé, attestant la garde de l'autorité parentale
- Accord écrit, légalisé du parent à l'étranger autorisant l'enfant à vivre avec l'autre parent
- Accord écrit du conjoint du parent pour la prise en charge sous son toit de l'enfant
- Accord écrit du conjoint du parent pour la prise en charge sous son toit de/des enfant(s) concerné(s)
- Si un ou plusieurs enfant(s) mineur(s) ne sont pas compris dans la demande : lettre expliquant les motifs pour laquelle l'unité familiale n'est pas recomposée dans sa totalité et intentions d'avenir quand à/aux enfant(s) mineur(s) demeurant à l'étranger

Séjour auprès du concubin

- Copie de la carte d'identité ou du permis de séjour du concubin vivant en Suisse
- Lettre motivant la nécessité du séjour auprès du concubin en Suisse. Pour les concubins de sexe opposé, motifs pour lesquels un mariage n'est pas envisagé
- Preuves d'une relation stable préexistante depuis un certain temps
- attestation de prise en charge (*formulaire disponible sur notre site internet*)
- Certificat ou diplôme émanant d'un organisme accrédité attestant du niveau A1 en français, cas échéant remise du courrier « recommandation en matière d'intégration »
- Copie du bail à loyer– attestation du logeur - acte d'achat/extrait du registre foncier

Si prise d'emploi simultanément :

- Formule 1350 ou contrat de travail ou lettre d'engagement

Séjour en vue de mariage

- Carte d'identité ou permis de séjour du fiancé
- Avis de clôture de la procédure préparatoire du mariage ou de l'enregistrement du partenariat émise par l'Etat civil
- Justificatifs démontrant vos propres moyens financiers
- Certificat ou diplôme émanant d'un organisme accrédité attestant du niveau A1 en français, cas échéant remise du courrier « recommandation en matière d'intégration »
- Copie du bail à loyer

Arrivé d'un autre canton

- Lettre explicative du changement de canton
- Permis de séjour

Si prise d'emploi simultanément :

- Formule de prise d'emploi ou contrat de travail ou lettre d'engagement

Si pas d'activité lucrative exercée :

- Justificatifs démontrant vos propres moyens financiers